



21 | FÉVRIER | 2024 • 84^E ÉDITION

L'ÉCHO MUNICIPAL
BULLETIN D'INFORMATION DE LA VILLE DE MAGOG

VILLE.MAGOG.QC.CA
819 843-3333



La Ville de Magog lance sa nouvelle marque employeur!

Faites partie de l'équipe!

[MACARRIEREAMAGOG.CA](https://macARRIEREAMAGOG.CA)



MAGOG
un employeur

Vrai
de nature

**ENVIRONNEMENT****PROFITEZ DU PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR L'ACHAT DE PRODUITS D'HYGIÈNE DURABLE**

Connaissez-vous le Programme d'aide financière pour l'achat de produits d'hygiène durable de la Ville de Magog, en collaboration avec la Maison de la famille Memphrémagog?

Ce programme a pour objectif de sensibiliser les citoyens à diminuer leur empreinte écologique en réduisant l'utilisation de produits à usage unique.

Celui-ci s'applique en deux volets :

- Produits pour bébés et jeunes enfants
- Produits d'hygiène féminine

Pour soumettre une demande : ville.magog.qc.ca/hygiene-durable

DISPOSEZ ADÉQUATEMENT DE VOS RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD)

Vous devez vous départir de résidus domestiques dangereux tels que de la peinture, des huiles et des produits en aérosol. Apportez-les à l'écocentre!

- Fiez-vous aux étiquettes pour les reconnaître;
- Gardez-les dans leur contenant original avec l'étiquette et assurez-vous qu'ils soient fermés de façon hermétique.

**ÉVITER LE GEL DANS LE BAC BRUN**

Voici quelques conseils pour éviter que les aliments déposés dans le bac brun ne gèlent :

- Déposez un morceau de carton ou un grand sac en papier au fond du bac;
- Déposez les matières dans des sacs en papier ou faites des papillotes avec du papier journal;
- Évitez d'y mettre des liquides et gardez le couvercle du bac fermé;
- Si possible, gardez le bac à l'abri jusqu'à la veille de la collecte.

**COMMENT GÉRER VOTRE CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ EN HIVER?**

Voici quelques conseils pour mieux consommer l'électricité en hiver :

- 1 - Repérez les fuites d'air : calfeutrez les fenêtres et les portes peu étanches et installez des coupe-froids;
- 2 - Chauffez efficacement : remplacez les thermostats mécaniques par des modèles électroniques programmables. Vous pourriez ainsi économiser jusqu'à 10% sur vos coûts de chauffage. Diminuez la température de 1 ou 2 °C dans les pièces inoccupées et prenez soin de fermer les portes;
- 3 - Optez pour des ampoules à DEL;
- 4 - Éteignez la lumière en quittant la pièce et fermez les stores et les rideaux la nuit;
- 5 - Reportez l'utilisation des appareils énergivores les jours de grands froids, comme la sècheuse et le lave-vaisselle ou programmez-les hors des périodes de pointe soit entre 9h et 16h.

En savoir plus : hydroquebec.com

VIE CITOYENNE**RÉPONDEZ AU SONDAGE SUR LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2024-2030 DE LA VILLE DE MAGOG**

Date limite : **23 février**

Quels projets devraient être priorités pour faire de Magog une ville au cœur de la nature, durable et prospère?

Pour participer: ville.magog.qc.ca/ps

SÉCURITÉ INCENDIE**DÉGAGEZ LES BORNES D'INCENDIE**

La Ville de Magog désire rappeler aux citoyens et aux entrepreneurs en déneigement qu'il est strictement interdit de déposer ou de souffler de la neige :

- Dans un rayon de 2 m du côté des sorties d'eau d'une borne d'incendie;
- Dans un rayon de 1 m des autres côtés d'une borne d'incendie.

Vous avez remarqué une fuite d'eau sur une borne d'incendie? Contactez le Service GO au **819 843-3333**.

Merci de nous aider à assurer la sécurité de tous!

**DISPOSEZ DES CENDRES SÉCURITAIREMENT**

Voici quelques conseils de sécurité :

- Laissez refroidir les cendres chaudes dans un contenant métallique à fond surélevé avec un couvercle, à l'extérieur et loin de tout matériau combustible (mur de maison, plancher de galerie, abri temporaire, etc.);
- Après au moins une semaine, vérifiez que les cendres soient bien refroidies avant de les déposer dans le bac brun.

En savoir plus : ville.magog.qc.ca/cpi

**ASSUREZ-VOUS QUE VOTRE DOMICILE EST SÉCURITAIRE**

Voici quelques conseils de sécurité incendie à appliquer à la maison :

- Faites vérifier vos installations électriques par un électricien certifié;
- Évitez de surcharger vos prises électriques. Utilisez plutôt une barre à prises multiples munie d'un disjoncteur intégré;
- Évitez de jeter des mégots de cigarettes dans les pots de fleurs;
- Évitez les décorations faites à partir d'arbres résineux (sapin, foin, pin et épinette) ou de branches d'arbres. Elles sont interdites à l'intérieur des édifices publics.
- À l'extérieur, évitez de placer ce type de décorations près des portes et des sorties.

En savoir plus : ville.magog.qc.ca/cpi

**N'OUBLIEZ PAS DE CHANGER L'HEURE**

Dans la nuit du **9 au 10 mars**, on AVANCE l'heure. Profitez-en pour changer les piles de vos avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone. Recyclez vos piles en les apportant à l'écocentre ou dans les bureaux municipaux.

FINANCES**COMMENT PAYER LE PREMIER VERSEMENT DES TAXES MUNICIPALES?**

Date limite : **lundi 7 mars**

Modes de paiement :

- En ligne : ville.magog.qc.ca/paiement-taxes;
- Par chèque : déposé dans la chute prévue à cet effet à l'hôtel de ville (7, rue Principale Est) ou par la poste;
- Par l'entremise des institutions bancaires participantes.

Aucun paiement en personne n'est accepté.

Saviez-vous que vous pouvez maintenant consulter votre compte de taxes en ligne?

Inscrivez-vous au ville.magog.qc.ca/compte-taxes



TRAVAUX PUBLICS



QUOI FAIRE EN CAS DE PANNE DE COURANT?

- Identifiez l'ampleur de la panne électrique. Est-ce une panne généralisée? Si oui, contactez le Service GO;

• Coupez l'alimentation de tous les électroménagers, éteignez les lumières à l'exception d'une seule et évitez d'ouvrir la porte du réfrigérateur ou du congélateur.

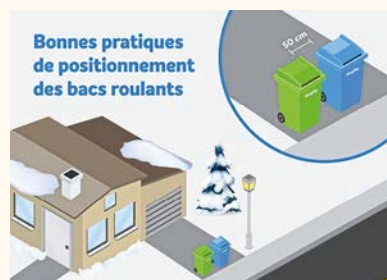
Si la panne persiste :

- Installez un chauffage d'appoint;
- N'utilisez pas d'appareils qui produisent du monoxyde de carbone à l'intérieur (charbon, réchaud de camping, etc.);
- Gardez une lampe de poche et un téléphone cellulaire à portée de la main;
- Procurez-vous une trousse d'urgence de base.

Après le retour du courant :

- Vérifiez qu'il n'y a pas de bris dans la tuyauterie;
- Ne rallumez pas tous les appareils électriques en même temps;
- Vérifiez l'état de la nourriture;
- Réapprovisionnez votre trousse d'urgence.

En savoir plus : ville.magog.qc.ca/pannes-electricite



BONNES PRATIQUES POUR LE POSITIONNEMENT DES BACS EN HIVER

Pour que vos bacs de matières résiduelles soient bien ramassés cet hiver, assurez-vous de les positionner adéquatement.

Vos bacs doivent :

- Être placés à l'intérieur des limites de votre entrée de cour;
- Avoir les poignées et les roues orientées vers votre résidence;
- N'avoir aucun obstacle à proximité;
- Avoir le couvercle fermé;
- Être à une distance d'au moins 50 cm les uns des autres;
- N'avoir aucun sac sur le dessus ou à côté du bac.

Merci de votre collaboration!

CULTURE, SPORTS ET VIE COMMUNAUTAIRE



SPORTS JEUNESSE : INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT!

Les inscriptions pour le soccer et le baseball mineur sont maintenant ouvertes. Inscrivez votre enfant dès aujourd'hui!

Pour les résidents et les non-résidents, l'inscription se fait sur le site Internet de Spordle ID.

En savoir plus : ville.magog.qc.ca/inscriptions



DERNIÈRE CHANCE POUR PROFITER DU PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE À LA RESTAURATION PATRIMONIALE

La Ville de Magog rappelle aux propriétaires de bâtiments patrimoniaux d'intérêt particulier qu'ils ont jusqu'à la fin de l'année 2024 pour profiter du Programme d'aide financière à la restauration patrimoniale.

Ce dernier permet aux propriétaires admissibles d'obtenir une aide financière pour leurs travaux extérieurs de restauration et de préservation de leur bâtiment.

Tous les détails sont disponibles au ville.magog.qc.ca/maison-patrimoniale



TROUVEZ DES RESSOURCES POUR LES ÂÎNÉS

Saviez-vous qu'il existe des programmes de soutien pour les aînés?

Le programme PAIR sécurise les aînés à domicile par un appel téléphonique quotidien.

En savoir plus : **819 843-8138** | cabmagog.com/programme-pair

Le programme Aîné-Avisé lutte contre la maltraitance, la fraude et l'intimidation envers les aînés en offrant différents outils d'information et de sensibilisation.

En savoir plus : **1 800 828-3344** | aineavise.ca

SÉANCES PUBLIQUES



SÉANCES ORDINAIRES

Lundis 4 et 18 mars, 19 h

En personne : Salle du conseil, 2^e étage de l'hôtel de ville

En diffusion : NousTV (HD 555), Epico 100 et webdiffusées en direct sur la page Facebook et la chaîne YouTube de la Ville.

Posez vos questions sur le fil de la publication en direct sur Facebook ou par téléphone au **819 843-3333, poste 444.**

RESSOURCES HUMAINES



TRAVAILLEZ À LA VILLE DE MAGOG CET ÉTÉ!

La Ville de Magog est à la recherche de personnes motivées pour combler les 80 postes disponibles pour la période estivale.

Ces emplois sont éligibles à plusieurs avantages dont :

- Salaire compétitif (entre 17,51 \$/h et 25,89 \$/h);
- Heures garanties;
- Horaires flexibles de 4 ou 5 jours par semaine;
- Plusieurs horaires disponibles : jour/soir et semaine/fin de semaine;
- Emplois à l'extérieur avec de magnifiques paysages;
- Pas besoin de CV pour postuler.

Les personnes intéressées à se joindre à l'équipe pour la période estivale à soumettre leur candidature en ligne dès maintenant au macarriereamagog.ca.

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL EN BREF



VISIONNEZ L'ÉMISSION VOTRE CONSEIL MUNICIPAL EN BREF

Vendredis 8 et 22 mars

Pour connaître les faits saillants des dernières séances! Diffusion sur NousTV et sur la page Facebook de la Ville

ville.magog.qc.ca/emission-conseil-bref



VILLE DE
Magog

MA GOG CULTURE

PROGRAMMATION
FÉVRIER - MARS 2024



\ BIBLIOTHÈQUE MEMPHRÉMAGOG

- 🆓 TOUTES LES ACTIVITÉS SONT GRATUITES
 - 📍 Salle Kathleen-Milne
 - 📞 Réservation en ligne requise \ ville.magog.qc.ca/billets
- Pour s'abonner : ville.magog.qc.ca/bibliotheque/abonnement-et-prêt/abonnement
Information : 819 843-3333, poste 899

JEUNESSE

Concours de casse-tête
Mardi 5 mars \ 13 h 30 à 16 h 30

- 👨‍👩‍👧‍👦 Famille et enfants de 6 ans et +

Un voyage vers l'infiniment grand
Mercredi 6 mars \ 13 h 30 à 15 h 30

- 👨‍👩‍👧‍👦 Famille et enfants de 10 ans et +

Création de bande dessinée avec les Zazas

Judi 7 mars \ 13 h 30 à 15 h

- 👨‍👩‍👧‍👦 Enfants de 6 à 12 ans

Initiation au dessin manga
Vendredi 8 mars \ 13 h 30 à 15 h

- 👨‍👩‍👧‍👦 Enfants de 8 ans et +

Spécial LEGO®
Samedi 9 mars \ 13 h 30 à 15 h 30

- 👨‍👩‍👧‍👦 Parents et enfants 5 ans et +

ADULTE

Atelier d'écriture et Club de lecture

- 📍 Information et inscription au comptoir

Tricot libre

Les jeudis 29 février, 14 et 28 mars \ 13 h à 16 h

- 📞 ENTRÉE LIBRE

Atelier de dépannage Café Techno

Les mardis 5 et 19 mars \ 10 h à 12 h

- 📞 ENTRÉE LIBRE



\ SPECTACLE JEUNE PUBLIC ET FAMILLES

Sam & Ajam. Les aventuriers du rythme
Dimanche 25 février \ 15 h à 16 h

Un duo de superhéros drôles et géniaux t'invitent à faire avec eux un voyage musical électrisant et participatif à travers le monde.

- 👨‍👩‍👧‍👦 Enfants de 6 ans et +
- 💰 Enfant 7 \$ \ Adulte avec carte de citoyen de Magog 7 \$
Adulte sans carte de citoyen de Magog \ 15 \$
- 📍 Espace culturel de Magog
- 📞 Information \ 819 843-3333, poste 814
- 📞 Réservation en ligne requise \ ville.magog.qc.ca/billets

\ CONFÉRENCES

- 🆓 GRATUIT
- 📍 Salle Kathleen-Milne – Bibliothèque Memphrémagog
- 📞 Réservation en ligne requise : ville.magog.qc.ca/billets

Les thérapies par les arts
Judi 14 mars \ 18 h à 20 h

La musicothérapeute Martine Chiasson présente les thérapies par les arts comme outils au rétablissement en santé mentale.

Éclipse totale de soleil
Dimanche 17 mars \ 13 h 30 à 15 h

L'astrophysicien Yves Grosdidier explique le mécanisme des éclipses et nous invite à aller à leur rencontre dans l'histoire.

\ SEMAINE DE RELÂCHE

Avec le Cercle de Fermières Magog

Rucher d'arts textiles

Lundi 4 mars au vendredi 8 mars \ 13 h à 16 h

- 🆓 GRATUIT
- 👨‍👩‍👧‍👦 Enfants de 12 ans et + accompagné d'un adulte
- 📍 Galeries Orford
- 📞 Réservation requise par courriel : cfq.magog.recrutementmail.com



\ EXPOSITIONS

Les attaches
Mercredi 6 mars au dimanche 28 avril

Points de vue - Paysages magogois
Mercredi 6 mars au dimanche 28 avril

- 📍 Centre d'arts visuels de Magog

